

Je souhaite tout d'abord vous faire part des excuses de Mr Frédéric BOUIX, Président de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, qui regrette de ne pouvoir participer à ce Forum des Itinéraires culturels européens, et que je représente en tant qu'Organisme National de Tourisme Equestre français, membre de la FITE.

- **What are the equestrian tourism's assets ? What is the role of the FITE ?**
- **Quels sont les atouts du tourisme équestre ? Quel est le rôle joué par la FITE ?**

Le tourisme équestre est tout à la fois une réalité économique et culturelle, s'inscrivant dans la tendance sociétale privilégiant l'itinérance douce et le « slow tourism ».

C'est un mouvement fondé sur les valeurs de respect de la nature et de valorisation du patrimoine. Il œuvre au développement du monde rural, par la diversification de ses activités, mais aussi à la protection de l'environnement, à la préservation et l'entretien des espaces naturels et à la découverte du patrimoine naturel et culturel en itinérance douce.

La Fédération Internationale de Tourisme Equestre a été fondée en 1975, à l'initiative de la France, de la Belgique et de l'Italie. Elle a pour objet de rassembler les Organismes Nationaux de Tourisme Equestre, de les représenter, de coordonner leurs actions et de développer les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés.

Ses priorités sont de développer les infrastructures indispensables au déplacement à cheval (gîtes, itinéraires), la formation des cadres et des pratiquants, les produits de tourisme équestre, les échanges internationaux (notamment à travers le Comité UE, créé pour échanger sur les réglementations nationales et européennes applicables au tourisme équestre), et l'animation et les compétitions de tourisme équestre. La FITE compte une vingtaine de membres, provenant d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

- **How the equestrian tourism contributes to the local development ?**
- **En quoi le tourisme équestre contribue-t-il au développement local ?**

Sujet un peu original dans cet atelier, le tourisme équestre contribue de façon concrète au développement local.

Tout d'abord, le tourisme équestre nécessite la mise en place d'infrastructures adaptées : gîtes, itinéraires... Pour développer ce maillage, nous nous appuyons sur l'expertise des comités équestres locaux, qui contribuent ainsi activement à la création des itinéraires équestres. Ce tissu associatif agit en collaboration avec les collectivités territoriales, dans des approches de partenariat public-privé.

L'autre impact du tourisme équestre est la préservation des itinéraires. L'aménagement des itinéraires, qu'il s'agisse de balisage équestre ou d'installation de haltes équestres équipées de barre d'attache, point d'eau, table de pique-nique..., favorise la fréquentation de l'itinéraire. Cette fréquentation elle-même favorise la praticabilité du chemin et de fait son entretien. En randonnée, un chemin non utilisé s'embroussaille et disparaît...

Enfin, la fréquentation des itinéraires engendre des retombées économiques pour les territoires : services de restauration, commerces de proximité, sites touristiques... Cela assure aussi l'animation du territoire. Il faut savoir qu'on dénombre 6 millions d'adeptes du tourisme équestre en Europe, pour une durée moyenne du séjour équestre de 5 jours et des dépenses journalières par cavalier de 50 € en moyenne.

En ce sens, par ces 3 axes, sociaux, environnementaux et économiques, le tourisme équestre contribue de façon concrète au développement local.

** Question non traitée lors de l'atelier **

- **What perspectives the equestrian tourism offers to the European cultural routes' development ?**
- **Quelles perspectives le tourisme équestre offre-t-il au développement des ICE ?**

On dénombre 6 millions d'adeptes de tourisme équestre en Europe et 10 millions dans le monde.



ROUTE
EUROPÉENNE
D'ARTAGNAN



Co-funded by the European Union

Route européenne d'Artagnan
Forum des Itinéraires culturels européens

27-29 septembre 2017, Lucca

Le tourisme équestre est déjà engagé dans des projets d'envergure européenne, avec la Route européenne d'Artagnan, la Route Napoléon à Cheval. On peut aussi mentionner les projets Ippovia (2003-2006) et Ippotyrr (2007-2013) qui ont rassemblé la Corse, la Sardaigne et la Toscane autour d'une coopération institutionnelle, un échange de bonnes pratiques notamment au sujet de l'équithérapie, et la promotion mutuelle de leurs itinéraires de tourisme équestre.

Ces projets de tourisme équestre d'ampleur internationale ont appuyé les négociations menées par la FITE en faveur d'un assouplissement de la réglementation liée au franchissement des frontières à cheval. Des avancées majeures ont été obtenues avec un accord France / BENELUX.

L'autre piste de développement est une collaboration avec l'Institut Européen des Routes culturelles, sur les projets équestres candidats à la certification Itinéraire culturel européen et la création des variantes équestres aux Itinéraires culturels européens existants, en concordance avec la volonté de l'Institut de diversifier les pratiques itinérantes proposées par les Itinéraires culturels européens.

Tourisme équestre et Itinéraires culturels européens partagent ainsi des perspectives mutuellement enrichissantes.